

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

**MODALITES DE SELECTION
EN EQUIPE DE FRANCE EN
2023**

CYCLISME
VTT – DESCENTE
ET ENDURO

**FÉDÉRATION
FRANÇAISE**

DE CYCLISME





PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

Principes généraux de sélection communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition du Manager de la filière concernée, après avis du Directeur du Service Médical de la FFC.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les sportifs licenciés à l'UCI sélectionnables dans l'objectif prioritaire de l'Équipe de France, qui est d'obtenir des titres et des médailles olympiques

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et les remplaçant(e)s. Les remplaçant(e)s peuvent être désignés « titulaire » à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - Le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, de l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire

5 - Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif, qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération. La cohésion de l'Équipe de France étant un élément essentiel à la performance individuelle et collective, l'éligibilité aux critères techniques et sportifs détaillés en suivant ne fait aucunement obstacle à une décision du DTN d'écarter tout sportif dont l'attitude, le comportement, les actes ou refus d'adhérer aux règles de vie du collectif ou aux consignes des encadrants, viendraient à nuire à l'Équipe de France, à ses performances, à sa préparation ou encore à son image

6 - Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par l'Entraîneur national en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétition pour raison médicale, un certificat médical de contre-indication doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.

7 - Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.



CALENDRIER DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

MISSION	Intitulé	Date début *	Date fin *	Jours	Pays
1	Stage relève préparation saison DH et ENDURO 2023	05/05/2023	08/05/2023	4	France
2	Coupe du Monde VTT DH #1 à Lenzerheide	07/06/2023	10/06/2023	4	Suisse
3	Coupe du Monde VTT DH #2 à Leogang	14/06/2023	17/06/2023	4	Autriche
4	Coupe du Monde VTT DH #3 à Val di Sole	28/06/2023	01/07/2023	4	Italie
5	Championnat du Monde VTT à Fort William	01/08/2023	05/08/2023	5	Ecosse
6	Championnat d'Europe VTT DH aux Ménuires	18/08/2023	20/08/2023	3	France
7	Coupe du Monde VTT DH #4 à Vallnord	23/08/2023	27/08/2023	4	Andorre
8	Coupe du Monde VTT DH #5 à Loudenvielle	31/08/2023	03/09/2023	4	France
9	Coupe du Monde VTT DH #6 aux Gets	06/09/2023	09/09/2023	4	France
10	Coupe du Monde VTT DH #7 à Snowshoe	27/09/2023	30/09/2023	4	USA
11	Coupe du Monde VTT DH #8 à Mt St Anne	04/10/2023	07/10/2023	4	Canada
12	Stage National de formation Minimes/Cadets DH et ENDURO	22/10/2023	26/10/2023	5	France

**Hors trajets*



MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE

Stages

Les stages seront réalisés en commun Descente et Enduro

Stage relève préparation saison 2023

Super Besse (63) – 05 au 08 mai 2023

➔ Critères de sélectionnabilité :

Sont sélectionnables les sportifs et sportives né.es dans les années 2006 à 2009 ayant réalisés :

- Un podium international au championnat d'Europe ou du Monde 2022 dans leur catégorie d'âge pour la DH
- Un podium en coupe du Monde 2022 ou sur Coupe du Monde Enduro 2023 pour les Juniors
- Un podium au championnat de France 2022 dans leur catégorie d'âge
- Une victoire sur les coupes de France 2022 dans leur catégorie d'âge
- Les coureurs réalisant des performances remarquables (avec les Elite) sur les épreuves de début de saison 2023

➔ Critères de sélection :

Sont sélectionné.es, parmi les sélectionnables, les meilleurs sportifs et sportives présentant un profil de performance (investissement personnel, motivation, aptitudes...) orienté vers le haut niveau et en lien avec l'ordre des critères de sélectionnabilité évoqué ci-dessus.

Sur 2 catégories d'âges (cadets, juniors) et 2 sexes (hommes et femmes) et 2 disciplines (enduro et descente) cela fait de 1 à 3 personnes par catégorie.

Stage relève Minimes-Cadets

Hauteville-Lompnes (01) – 22 au 26 octobre 2023

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs et sportives né.es dans les années 2007 à 2010 ayant réalisés :

- Un podium international au championnat d'Europe 2023 dans leur catégorie d'âge en DH
- Un podium au championnat de France 2023 dans leur catégorie d'âge
- Un podium sur les coupes de France 2023 dans leur catégorie d'âge

➔ Critères de sélection :

Sont sélectionné.es les meilleur.es sportif.ives présentant un profil de performance (investissement personnel, motivation, aptitudes...) orienté vers le haut niveau et en lien avec l'ordre des critères de sélectionnabilité évoqué ci-dessus.

Sur 2 catégories d'âges (minimes, cadets) et 2 sexes (hommes et femmes) et 2 disciplines (enduro et descente) cela fait de 1 à 3 personnes par catégorie.

Compétitions

Championnat d'Europe

Les Ménuires (France) – 18 au 20 août 2023

➤ Participation :

La FFC sera présente avec un staff technique pour accompagner une sélection de pilotes minimes et cadets, filles et garçons.

Les déplacements et l'hébergement seront à la charge des participants.

➤ Critères de sélectionnabilité :

Sont sélectionnables les sportifs et sportives né.es dans les années 2007 à 2010 ayant réalisés :

- Un top 3 en Championnat de France 2023 dans leur catégorie d'âge
- Un top 3 sur une des Coupes de France 2023 précédant le Championnat d'Europe dans leur catégorie d'âge.

➤ Critères de sélection :

Parmi les sélectionnables, les meilleurs pilotes seront sélectionnés au regard des résultats (priorité dans l'ordre des critères rédigés ci-dessus) et de leur profil de performance.

Dates d'annonce de la sélection : Le 19 juillet 2023.

Manches de Coupe du Monde junior

➤ Critères de sélectionnabilité des juniors hommes et femmes :

Sont sélectionnables les sportifs répondant aux critères suivants :

- Les sportifs n'appartenant pas à un team UCI et ayant candidaté aux coupes du Monde en question sur le lien suivant : <https://www.ffc.fr/discipline/vtt/demande-candidature/> ;
- Les sportifs ayant réalisé un ou plusieurs podiums en CDF ou aux championnats de France cadets ou juniors de l'année en cours et n-1.
- Les sportifs juniors première année disposant d'un bon potentiel de progression.

➤ Critères de sélection des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés, parmi les sélectionnables, les sportifs ayant fait une demande de candidature (lien ci-dessus) et présentant les meilleures performances et potentiel de progression sur 2023, en fonction des quotas attribués à la France.

Championnats du Monde DH

Du 1^{er} au 5 aout 2023

Fort William – ECOSSE

Pour les championnats du monde 2023, la Fédération Française de Cyclisme pourra sélectionner aux championnats du monde les sportifs sous deux modalités :

- **En équipe de France** : les pilotes retenus sous l'entité Equipe de France ont réalisé des performances internationales significatives au cours de la saison présentant des chances de médailles. Ils sont pris en charge par le staff national. Pour les élites, les conditions sont déterminées en amont par la DTN avec les teams.
- **Sur les quotas nationaux** : Les athlètes non retenus en Equipe de France souhaitant participer au Championnat du Monde pourront être inscrits sur les quotas nationaux restants. Les frais sont à la charge du pilote.

Le nombre de quota UCI attribué à la France :

- 7 Elites hommes + le champion du monde sortant
- 7 Elites femmes
- 7 juniors hommes
- 7 juniors femmes

➔ Elites Femmes

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé Top 5 des championnats du Monde Elite (année N-1), top 10 pour les U23.
- Avoir terminé Top 5 du classement général de la coupe du monde (année N-1), top 10 pour les U23.
- Avoir terminé Top 5 d'une manche de coupe du monde (année N-1), top 10 pour les U23.
- Avoir terminé Top 3 du Championnat d'Europe (année en cours), top 5 pour les U23.
- Avoir terminé Top 5 d'une étape de coupe du monde (année en cours) précédant le championnat du Monde, Top 10 pour les U23.
- Être Top 5 du classement de la coupe du monde (année en cours), au moment de la sélection, top 10 pour les U23.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus.

Sont sélectionnées en Equipe de France :

Les athlètes ayant réalisé les meilleures performances sur la saison 2023.

Sont sélectionnées sur les quotas nationaux :

Les athlètes ayant réalisé de bonnes performances internationales sur la saison 2023, non retenues en Equipe de France.

Dates d'annonce de la sélection :

Le 10 juillet 2023 à l'issue du Championnat de France aux Arcs (73).

➤ Elite Hommes

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé Top 10 des championnats du Monde Elite (année N-1), Top 20 pour les U23.
- Avoir terminé Top 8 du classement général de la coupe du monde (année N-1), Top 16 pour les U23.
- Avoir terminé Top 8 d'une manche de coupe du monde (année N-1), top 16 pour les U23.
- Avoir terminé Top 5 du Championnat d'Europe (année en cours), top 10 pour les U23.
- Avoir terminé Top 12 d'une manche de coupe du monde (année en cours), Top 22 pour les U23.
- Être Top 12 du classement de la coupe du monde (année en cours) au moment de la sélection, Top 22 pour les U23.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus.

Sont sélectionnés en Equipe de France :

Les athlètes ayant réalisé les meilleures performances sur la saison 2023.

Sont sélectionnés sur les quotas nationaux :

Les athlètes ayant réalisé de bonnes performances internationales sur la saison 2023, non retenus en Equipe de France.

Dates d'annonce de la sélection :

Le 10 juillet 2023 à l'issue du Championnat de France aux Arcs (73).

➤ Juniors Femmes

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé Top 5 du championnat du Monde (année N-1).
- Avoir terminé Top 5 du championnat d'Europe (année en cours).

- Avoir terminé Top 5 d'une manche de la Coupe du Monde Juniors (année en cours).
- Avoir remporté les championnats de France VTT DH Junior (année en cours).

NOTA : *La participation aux épreuves de Coupe du Monde Juniors n'est pas libre : seules les pilotes appartenant aux teams UCI et celles qui seront sélectionnées par l'équipe de France VTT DH (quota de 6 sur les manches étrangères et 12 en France) pourront prendre le départ. La sélection des athlètes se fera sur l'évaluation des résultats de la saison N-1 et du début de la saison en cours.*

Cf chapitre : Coupes du monde junior

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs pilotes après observation des épreuves citées ci-dessus.

Sont sélectionnées en Equipe de France :

Les athlètes ayant réalisé les meilleures performances sur la saison 2023 dans l'ordre des critères de sélectionnabilité ci-dessus.

Sont sélectionnées sur les quotas nationaux :

Les athlètes ayant réalisé de bonnes performances internationales sur la saison 2023, non retenues en Equipe de France.

Date d'annonce de la sélection :

Le 10 juillet 2023 à l'issue du Championnat de France aux Arcs (73).

➤ Juniors Hommes

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé Top 10 du championnat du Monde (année N-1).
- Avoir terminé Top 5 du championnat d'Europe (année en cours).
- Avoir terminé Top 8 (pour les Juniors 2) ou Top 16 (pour les Juniors 1) sur les manches de la Coupe du Monde Juniors (année en cours).
- Avoir remporté les championnats de France VTT DH Junior (année en cours).

NOTA : *La participation aux épreuves de Coupe du Monde Juniors n'est pas libre : seuls les pilotes appartenant aux teams UCI et ceux qui seront sélectionnés par l'équipe de France VTT DH (quota de 6 sur les manches étrangères et 12 en France) pourront prendre le départ. La sélection des athlètes se fera sur l'évaluation des résultats de la saison N-1 et du début de la saison en cours.*

Cf Chapitre Coupes du Monde Junior

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs pilotes après observation des épreuves citées ci-dessus.

Sont sélectionnés en Equipe de France :

Les athlètes ayant réalisé les meilleures performances sur la saison 2023 dans l'ordre des critères de sélectionnabilité ci-dessus.

Sont sélectionnés sur les quotas nationaux :

Les athlètes ayant réalisé de bonnes performances internationales sur la saison 2023, non retenus en Equipe de France.

Date d'annonce de la sélection :

Le 10 juillet 2023 à l'issue du Championnat de France aux Arcs (73).



RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

Direction Technique Nationale / Equipes de France



Emmanuelle LAPIERRE | Responsable Service Administratif DTN

Fédération Française de Cyclisme
1, rue Laurent Fignon 78180 Montigny-Le-Bretonneux

☎ : +33 (0)1.81.88.09.52 | e.lapierre@ffc.fr



WWW.FFC.FR

Responsable National de la discipline

- Emmanuel HUBER – Conseiller Technique National – Entraîneur national de la Descente
 - e.huber@ffc.fr
- Sandrine Guirronnet – Manager du VTT
 - s.guirronnet@ffc.fr
 -

Diffusion des Sélections en Equipe de France

The screenshot shows the website www.ffc.fr. A red callout points to the URL in the browser address bar. Another red callout points to the 'DTN' menu item in the top navigation bar. A third red callout points to the 'HAUT NIVEAU' sub-menu, which contains the following items:

- > Equipe de France
- > Les facteurs de la performance
- > Les pôles
- > Parcours de l'excellence sportive

Other visible menu items include 'PRÉSENTATION DE LA DTN', 'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION', 'MÉDICAL - LUTTE CONTRE LE DOPAGE', and 'DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES'.